

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 24 MARS 2011

Nombre de conseillers

En exercice : 10
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mil onze, le vingt-quatre mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, après convocation légale, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOILLETOT, Maire.

Présents : Mmes Florence BRUEZ, Brigitte GUICHARDOT, Christine PELLEGRINI
Mrs Jean-Marc BOILLETOT, Philippe BORDAS, Frédéric BOUQUIN, Joël BOUZIGON, Frédéric FARINETTI, Patrick LUSSIANA, Hubert PERNOT

Absents excusés :

Absents :

Date de convocation : 11/03/2011

Date d'affichage : 25/03/2011

A été élu(e) secrétaire de séance : Mademoiselle Marie-Pierre MASSY

OBJET : PRÉPARATION DU BUDGET 2011

Les membres du Conseil Municipal listent et font le point sur les projets de travaux qu'ils souhaitent réaliser sur 2011 :

- Chemin Barthoulot et place du chalet : les travaux seront effectués prochainement.
- Chemin du Bois : Le Conseil Général n'a pas encore statué sur notre demande de subvention.
- Ralentisseurs entrée Nord du village : Une réunion avec Monsieur LARGY du CTRD est prévue mercredi 30 mars à 11h pour déterminer ce qui peut être fait.
- Mur entre les propriétés de Mr et Mme GALAS et de Mr et Mme ARNOULD : Demander un devis à l'Equipe Verte pour le démonter sur un mètre de long.
- Chéneaux maison Cordier : Le dossier est toujours en attente de devis.
- Elagage des frênes : Une rencontre avec Christophe BERNARD a eu lieu. Attente d'un avis technique avant de faire quoi que ce soit.
- Chapeau de la fontaine : Demander un autre devis pour avoir un ordre d'idée et comparer avec le devis de Monsieur BERTHOZAT de PIMORIN.

- Grilles de récupération d'eaux pluviales : La Petite Entreprise avait remplacé les grilles d'évacuation d'eaux pluviales près de chez Mme Jeanne MENOUILARD, mais celles-ci n'ont pas résisté au déneigement. Reprendre contact avec l'entreprise afin qu'elle remplace ces grilles par d'autres plus résistantes.
- Chats errants : Passer une convention avec la SPA afin de pouvoir stériliser les chats errants de la commune. Coût de l'opération 50 Euros pour les mâles et 70 Euros pour les femelles. Pas possible de stériliser plus de 10 chats par convention passée.
- Aide de la commune envers Mickaël PERNOT : Suite au décès de Jérôme PERNOT et à l'opération chirurgicale subie par Hubert PERNOT, le Conseil Municipal avait proposé d'apporter une aide financière à la famille pour l'embauche temporaire d'un employé. Un devis a été transmis par Mr PERNOT d'un montant de 504 Euros.
- Extension de la mairie : La réponse à notre demande de subvention DGE devrait être connue fin avril/ début mai 2011.

Concernant le budget annexe de l'eau, Monsieur Henri MENOUILARD a suggéré au Conseil Municipal de faire tester la résurgence située non loin de la source principale lors d'une prochaine analyse de cette dernière. Si la résurgence est bonne à la consommation, son captage serait assez facile et serait un plus pour la commune.

Tous ces projets seront soumis à l'appréciation du Percepteur lors de l'élaboration avec lui du budget qui nous indiquera si tous ces projets sont réalisables, en fonction des ressources de la commune, tout en sachant que certains de ces points semblent nécessaires et plus urgents que d'autres.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2011

Les subventions 2010 devraient être reconduites en 2011, avec une légère modification, à savoir :

- ADMR	50 Euros
- France Alzheimer	50 Euros
- Association des Donneurs de sang	150 Euros
- Association Entraide Orgelet :	100 Euros
- Restaurants du cœur	150 Euros
- Souvenir Français	100 Euros
- Téléthon AFM	150 Euros
- Association sportive	100 Euros
- Association scléroses en plaque	150 Euros
- Club Bellevue	100 Euros
- Foyer Socio Educatif	100 Euros
- Ligue contre le cancer	100 Euros

Néanmoins, compte tenu des projets de travaux, les subventions peuvent être revues à la baisse. La décision sera donc prise lors du prochain Conseil Municipal.

OBJET : RENOUELEMENT DU CONTRAT DE LAURIE BOUZIGON

Le contrat de travail de Mademoiselle Laurie BOUZIGON arrive à échéance. Après échanges et discussion, le Conseil Municipal décide de reconduire le contrat de Mademoiselle BOUZIGON pour une durée de 1 an et de la changer d'échelon. Elle sera dorénavant rémunérée sur la base de l'échelon 4 de l'échelle 3, IB 303, IM 298 du grade d'Adjoint Technique de deuxième classe.

OBJET : ADHÉSION AUX SERVICES MUTUALISÉS DU SERVICE INFORMATIQUE ET TIC DU SIDEC POUR LES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU JURA.

Comme chaque année la Commune doit adhérer aux services mutualisés d'informatique du SIDEC par délibération. Cette année le montant de l'adhésion est de **797.60 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

➤ Pose de la croix de Saint-Etienne

Les habitants de PLAISIA sont invités à participer au côté des membres du Conseil Municipal à l'installation de la nouvelle croix de Saint-Etienne. Celle-ci aura lieu, si la météo le permet, le 10 avril 2011. En cas d'intempéries, la manifestation sera repoussée au 1^{er} mai 2011. Rendez-vous à 10 heures devant l'atelier de Marc MENOUEILLARD. Un vin d'honneur sera servi à l'arrivée.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Maire